

# Titre Professionnel

## Technicien en montage & vente d'optique-lunetterie

Formation Alternée

Inscription en ligne

Trévoux

Le titre « Technicien en montage et vente d'optique-lunetterie » vise à former des professionnels capables, sous le contrôle d'un(e) opticien(ne) diplômé(e), de réaliser les opérations techniques et commerciales nécessaires à la fabrication, à l'adaptation et à la délivrance d'équipements optiques.

Le/la titulaire est à la fois technicien(ne) d'atelier (montage, adaptation, réparation) et vendeur(se)-conseil en magasin, avec pour mission de répondre aux besoins visuels, esthétiques, de confort ou de budget des clients, tout en assurant la gestion administrative, le suivi des commandes et le service après-vente.

! Rentrée de Septembre à Octobre et possibilité d'intégrer les sections tout au long de l'année (sous réserve de la solidité du projet).

### Objectifs

- Fabrication, adaptation et réparation d'équipements d'optique-lunetterie
- Analyse des prescriptions ophtalmiques et réglages techniques
- Conseil client sur les montures et verres (confort, esthétique, budget)
- Gestion administrative, commandes, stocks et service après-vente

### Qualités requises

- Sens du service et de l'écoute
- Habileté manuelle et précision
- Aptitudes commerciales
- Accompagnement personnalisé

### Modalités d'évaluation

Nos apprentis sont évalués tout au long de la formation au CFA (1 bulletin par semestre) et en entreprise.

Certification organisée via trois blocs de compétences (CCP) : montage & réparation, vente-conseil, gestion des dossiers & stock.

Épreuves pratiques de mise en situation professionnelle : montage de verres, ajustage, montage, vente-conseil, gestion administrative

### Méthodes pédagogiques utilisées

- Pédagogie de l'alternance (séquences construites en lien avec les expériences en entreprise)
- Méthodes actives (études de cas, scénarios)
- Suivi des activités en entreprise
- Accompagnement personnalisé

## Contenu de la formation


- **Accueil et conseil client** : découverte des besoins, argumentation, accompagnement au choix des montures et verres.
- **Montage et ajustage** : prise de mesures, taillage des verres, montage sur machine, réglages et contrôles de conformité.
- **Suivi et services** : réparations simples, entretien des équipements, gestion des réclamations.
- **Activités commerciales et administratives** : devis, facturation, gestion des stocks, utilisation des logiciels professionnels.

! Pour les informations complémentaires liées aux passerelles, équivalences, ou débouchées, cliquez ci-dessous :

## Durée et organisation de la formation

- La formation se déroule sur 1 an dont 2 jours /semaine en entreprise.
- La durée totale de formation est d'environ 455 heures au CFA

## Modalités d'inscription

- Inscription via le  **formulaire d'inscription**
- Admission sur dossier de candidature et entretien. Le dossier scolaire sera examiné.
- La décision d'admissibilité est transmise au candidat sous 15 jours maximum.
- L'admission définitive est prononcée après la signature du contrat assurant la réalisation de la formation.

## Frais de formation

Dans le cadre du contrat d'apprentissage, la formation est gratuite et rémunérée. Son coût est intégralement pris en charge par la branche professionnelle, via l'OPCO.

Formation également accessible en contrat de professionnalisation (coût variant de 10€ à 25€ / heure) ou selon d'autres modalités de financement. **Nous contacter pour + d'informations.**

## Équipements

Plateau technique entièrement neuf parfaitement équipé :

- Meuleuse et système de centrage/traçage pour le montage des verres
- Chauffe-monture et outils d'ajustage (pincettes, tournevis optiques)
- Frontofocomètre pour le contrôle des verres
- Pupillomètre et matériel de prise de mesures
- Logiciels professionnels de gestion et de montage utilisés en magasin
- Salles équipées d'écrans interactifs

## Prérequis

- Être âgé de 16 à 29 ans dans le cadre d'un contrat d'apprentissage (sans limite d'âge pour les contrats de professionnalisation ou pour les personnes en situation de handicap).
- Être titulaire d'un niveau 3 (CAP) ou justifier d'un niveau équivalent.
- Satisfaire aux conditions (entretien de positionnement, motivation pour le secteur de l'optique).
- **Trouver un employeur dans le cadre du contrat d'apprentissage**  
\*Pas de limite d'âge pour toute personne reconnue travailleur handicapé. Pour les plus de 30 ans, possibilité de se former en contrat de professionnalisation (nous consulter).

## Après le titre

- Monteur-vendeur lunetier, technicien en magasin d'optique-lunetterie de détail.
- Possibilité de poursuites : accès à des formations supérieures comme le BTS Opticien-Lunetier pour devenir opticien diplômé ou insertion professionnelle immédiate.

## Bénéfices de l'Apprentissage

- Familiarisation avec le monde de l'entreprise et combinaison gagnante "théorie/mise en pratique"
- Acquisition d'une maturité et d'une réelle expérience professionnelle favorisant l'employabilité
- Titre de niveau 4 délivré par le Ministère du Travail.

## Nos atouts

- Savoir-faire avec 50 ans d'existence et de pratique de l'apprentissage
- Groupes de travail pédagogiques à petit effectif
- Accompagnement individuel et collectif pour la recherche d'entreprise

## Handicap+



Notre CFA est engagé dans la démarche qualité H+ formation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Cette formation est accessible à toute personne en situation de handicap sauf si ce handicap peut représenter un danger pour elle-même ou pour les autres apprentis. Ainsi chaque situation et chaque besoin d'adaptation seront étudiés au cas par cas, avec Mme THOMAS, référente handicap, et la Direction du CFAB.